

**Direction générale de la mondialisation,  
de la culture, de l'enseignement  
et du développement international**  
*Délégation pour l'action extérieure des  
collectivités territoriales*

Paris, le 11 janvier 2019

## COMMUNIQUÉ

### **Ouverture de l'appel à projets en soutien à la coopération décentralisée franco-tunisienne 2019**

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales) ouvre son **appel à projets** 2019 en soutien à la coopération décentralisée pour les collectivités territoriales françaises et les collectivités territoriales tunisiennes.

Les projets pourront être déposés du **7 janvier 2019 jusqu'au 26 juin 2019**, avec deux comités de sélection les 11 avril (dépôt jusqu'au 29 mars) et 9 juillet 2019 permettant ainsi aux collectivités de choisir la date du dépôt.

Les projets devront être portés conjointement par des collectivités territoriales françaises et tunisiennes et ciblés sur les actions de formation des cadres territoriaux tunisiens dans les secteurs prioritaires suivants :

- **Gestion des services techniques des collectivités locales** : le renforcement des capacités permettant d'améliorer l'efficacité et la qualité des services publics concernés (telle que la police municipale ou la gestion des espaces publics) ;
- **Aménagement du territoire** : dans le cadre de la communalisation du territoire national tunisien, de nouvelles communes ont été créées et certaines élargies. La gestion des espaces ruraux, le lien entre territoires ruraux et territoires urbains et le développement local, sont des domaines nouveaux pour les communes concernées où le besoin d'expertise pour la gestion des espaces est important (problèmes sociaux, circulation et mobilité) ;
- **Environnement et climat** : assainissement, collecte et traitement des déchets notamment. Mission complexe des collectivités tunisiennes, celles-ci doivent répondre aux besoins des citoyens, qu'il faut traiter institutionnellement, techniquement et financièrement (dans la gestion des déchets par exemple) ;
- **Citoyenneté** : suite aux premières élections locales libres et transparentes en Tunisie, et dans la perspective d'élections régionales (à horizon 2020), il apparaît essentiel de sensibiliser les populations locales sur le rôle et les responsabilités des pouvoirs locaux, en y associant éventuellement la contribution de la société civile.

Cet appel à projets vise à renforcer les capacités des collectivités territoriales tunisiennes, en stimulant la mise en place d'actions de formation des cadres territoriaux tunisiens et favoriser de nouvelles coopérations entre la Tunisie et la France. Cette initiative souligne la volonté des deux pays de développer la coopération entre leurs autorités locales respectives au bénéfice des populations.

Pour consulter le règlement, rendez-vous sur le site de [France Diplomatie](#) pour les collectivités territoriales françaises, et sur le [Portail des collectivités locales](#) pour les collectivités territoriales tunisiennes.

#### Contacts :

- **Anne-Marie Mevel-Reingold**, chargée de mission, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales : [anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr](mailto:anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr)
- **Sophie Renaud**, conseillère de coopération et d'action culturelle, directrice de l'Institut Français de Tunisie : [sophie.renaud@institutfrancais-tunisie.com](mailto:sophie.renaud@institutfrancais-tunisie.com)
- **Hana Rakem**, chargée de mission Gouvernance, Etat de droit et Coopération décentralisée, SCAC/IFT : [hana.rakem@institutfrancais-tunisie.com](mailto:hana.rakem@institutfrancais-tunisie.com)



**Le programme d'appui français à la coopération décentralisée franco-tunisienne s'effectue en partenariat avec le Ministre des Affaires locales et de l'Environnement de Tunisie.**